

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 25 avril 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4043-2018 TÉQ– Demande relative au Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023 / ROÉÉ – DEMANDE D'INSTRUCTIONS CONCERNANT LES DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE FRAIS
N.D. : 1001-115 / 1001-115-2

Chère consœur,

Par la présente et suite à la lettre de Me Neuman ([C-RTIÉÉ-0035](#)) en date de ce jour, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) soumet respectueusement à la Régie qu'il partage l'avis du procureur du RTIÉÉ quant au fait que les intervenants devraient être autorisés à déposer une seule demande de paiement de frais couvrant l'ensemble du dossier en rubrique.

Dans l'attente des instructions de la Régie, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

cc: (courriel seulement)
Me Stefan Chripounoff, Langlois Avocats s.e.n.c.r.l.
Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir
Me Simon Turmel, Hydro-Québec
Me Adina-Cristina Georgescu, Miller Thomson s.e.n.c.r.l.
Bertrand Schepper, analyste
Jean-Pierre Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ